

ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion régulière tenue le **25 avril 2006** à 19h00, à la salle du personnel au 71, rue St-Jean-Bosco, Gatineau (Québec).

Sont présents :

Nathalie Théberge, parent et présidente
Marcel Pépin, parent et vice-président
Kim Ann De Champlain, directrice intérimaire
Stéphanie Cholette, parent
Christine Girard, parent
Manon Lessard, parent
Sophie Granger, parent
Julie Lapointe, parent et trésorière
Léa Normandeau, représentante de la communauté
Mélanie Larose, enseignante
Érik Guimond, enseignant
Caroline Charron, responsable du service de garde
Karina Lapointe, enseignante
Annie Bilodeau, éducatrice
Anik Saumure, éducatrice
Johanne Diotte, secrétaire d'assemblée

Absences :

Suzanne Barthe, Animatrice
Nancy Larouche, enseignante
Hélène Gauthier, éducatrice

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est respecté et la séance débute à 19h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.E. 05-06-42 Il est proposé par Sophie Granger et appuyé par Marcel Pépin que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. *Adopté à l'unanimité.*

3. Questions – Commentaires du public

Rien à signaler.

4. Adoption du procès-verbal du 28 mars 2006

C.E. 05-06-43 Il est proposé par Sophie Granger et appuyé par Léa Normandeau que le point 9.8 du procès-verbal soit modifié par le retrait de « une discussion s'en suit ». *Adopté à l'unanimité.*

5. Suivis :

5.1 Projet Casiers

Une seule réponse a été reçue suite à l'appel d'offre. L'entrepreneur qui est venu visiter n'est pas intéressé parce que nous avons besoin du « fait sur mesure ». Érik Guimond va s'informer des possibilités auprès de la Formation professionnelle.

Prochaine étape : inspection par le service des incendies afin de s'assurer que la largeur des corridors resterait réglementaire après le rajout des bancs et des tablettes.

5.2 Cadre de référence

Une question avait été soulevée : est-ce que le CÉ peut recevoir des poursuites? Non, c'est l'entité morale, donc la commission scolaire qui peut recevoir des poursuites.

5.3 Formation des membres du CÉ

Suite à la formation qui a été donnée aux membres du CÉ, le document Cadre National est distribué aux membres du CÉ à titre d'information. Les participants à cette formation sont enchantés des connaissances acquises.

5.4 Remerciements

Léa Normandeau tient à remercier Karina Lapointe d'avoir soumis sa candidature au prix bénévole.

6. Règles de conduite, mesures de sécurité et services complémentaires

Approbation du document : Code de vie de l'école

Horaire (P. 3)

- ✦ La directrice note que certains changements ont été apportés à l'horaire des élèves. Le temps de surveillance du préscolaire est augmenté entre 7h40 et 7h55, et ensuite de 7h55 à 8h25.

Une discussion s'ensuit et des réticences sont émises sur le nombre d'intervenants auxquels les préscolaires sont confrontés. Ces commentaires sont pris en note par la directrice qui va revoir les options possibles.

Un autre commentaire est émis quant à l'absence de récréation en après-midi pour le préscolaire. Également pris en considération par la directrice qui va revoir les possibilités.

Les temps de surveillance rajoutés seront structurés et planifiés avec des thèmes spécifiques. Il est proposé que ces activités durant la surveillance aient lieu en fin de journée plutôt que le matin, où les arrivées tardives dérangeraient l'activité.

Déplacement (P. 3)

- ✦ Un parent a soumis une demande formelle afin d'amener un changement au règlement. Ce parent demande à ce que son enfant puisse utiliser son vélo pour se rendre à l'école. Une discussion s'ensuit et il est convenu que la rue Saint-Jean-Bosco est dangereuse le matin, de là ce règlement. La direction maintient que les conséquences pourraient être trop grandes.

Le vote est demandé par Marcel Pépin sur le point 2 du code de vie à l'école, « Déplacements de la maison à l'école ». Le maintien de l'interdiction de prendre son vélo pour venir à l'école est voté à l'unanimité.

Dîners et déjeuners (P. 5)

- ✦ Certains règlements qui se retrouvaient ailleurs dans le Code de vie ont été enlevés du point 9.

Jours de pluie et de froid excessif (P. 8)

- ✦ À la page 8 au point « Jours de pluie et de froid excessif » (1.2), un changement doit être apporté : inférieur à -30°C *incluant le facteur éolien*.

Stationnement (P. 10)

- ✦ À la fin du paragraphe, enlever *en toute sécurité*
- ✦ Inclure une carte du quartier
- ✦ Changer le nom de la rue de *Bosco* à *St-Jean-Bosco*

Club des petits déjeuners (P. 11)

- ✦ Changement à apporter : 12\$/étape = total de 48\$/an

Service de garde (P. 11)

- ✦ Changement à apporter : au premier paragraphe, rajouter à la phrase « Sous la supervision de la direction de l'école, *de la technicienne en service de garde, etc.* »

C.E. 05-06-44 Il est proposé par Christine Girard et appuyé par Annie Bilodeau d'adopter le Code de vie à l'école tel que modifié, à l'exception du point 1 (horaire) pour lequel la direction reviendra au C.E. avec des scénarios possibles. *Adopté à l'unanimité.*

7. **Liste des effets scolaires, cahiers d'exercices et frais de dîneurs 2006-2007** Pour approbation

Matériel scolaire 2006-2007

- ✦ Boîte « Le Kit » à remplacer par *Boîte en plastique pour rangement*. La question est posée à savoir l'importance de respecter les marques mentionnées. La directrice va s'informer auprès des enseignants.

C.E. 05-06-45 Il est proposé par Sophie Granger et appuyé par Stéphanie Cholette d'adopter la liste du Matériel scolaire 2006-2007 tel que modifié. *Adopté à l'unanimité.*

N.B. Les campagnes de financement vont contribuer à un fonds d'urgence pour parer au manque à gagner créé annuellement par les frais de matériel et d'activités non payés par 10% des parents.

Liste des Cahiers d'exercices

- ✦ À vérifier avec la librairie pourquoi la différence de 0,05\$ entre la 1^{ère} et la 2^e année pour le cahier de calligraphie.
- ✦ Les prix comprennent les taxes.
- ✦ La 2^e année doit se procurer « Mon dictionnaire 1^{er} cycle » qui doit donc être rajouté à la liste.
- ✦ Enlever les mentions « Politique familiale » pour la 1^{ère} et 2^e année (agenda gratuit).

C.E. 05-06-46 Il est proposé par Sophie Granger et appuyé par Anik Saumure d'adopter la liste des Cahiers d'exercices tel que modifié. *Adopté à l'unanimité.*

Vie Étudiante

- ✦ Il est proposé d'augmenter la contribution de 15\$ à 20\$ à cause de l'augmentation du coût de l'essence qui a fait grimper les coûts de transport.

C.E. 05-06-47 Il est proposé par Caroline Charron et appuyé par Karina Lapointe d'adopter l'augmentation du montant de 5\$ pour la Vie Étudiante. *Adopté à l'unanimité.*

Dîneurs transportés

- ✦ Il est proposé d'augmenter les frais des dîneurs transportés de 5\$/année car les revenus ne sont pas suffisants pour couvrir les frais même avec les subventions.

C.E. 05-06-48 Il est proposé par Marcel Pépin et appuyé par Julie Lapointe d'adopter l'augmentation du montant de 5\$ pour les dîneurs transportés. *Adopté à l'unanimité.*

8. **Budget**

Le budget est déposé et expliqué par la trésorière.

9. **Adoption du Cahier des règlements « Cube Magique »**

- ✦ Changement à apporter : Section 3, point 7.2 enlever *et la semaine de relâche*
- ✦ Changement à apporter : Section 8 enlever le point 5 *Il n'y a plus de service de traiteur.*
- ✦ Changement à apporter : Section 8, point 6 enlever *poissons.*

Point d'info : La commission scolaire travaille sur un règlement pour la malbouffe à l'école et n'ira pas à l'encontre des règlements internes des écoles.

Sorties du service de garde

La présidente soulève que les modalités de sorties devraient être incluses dans le Cahier des règlements et une discussion est amorcée. Comme chaque sortie du service de garde

doit être soumise au C.E. pour approbation, la directrice considère que ça ne devrait pas se retrouver au Cahier des règlements.

Marcel Pépin suggère que dans le Cahier des règlements soit mentionné que les règlements de l'école s'appliquent également au service de garde.

La discussion du Cahier des règlements du service de garde est reportée à la prochaine rencontre du C.E.

10. **Approbation des sorties**

C.E. 05-06-49 Il est proposé par Nathalie Théberge et appuyé par Caroline Charron d'adopter la sortie de fin d'année pour les 6^e années à Mont Cascades.

Adopté à l'unanimité.

C.E. 05-06-50 Il est proposé par Caroline Charron et appuyé par Stéphanie Cholette d'adopter la sortie du 8 mai du service de garde au Parc Oméga.

Adopté à l'unanimité.

C.E. 05-06-51 Il est proposé par Karina Lapointe et appuyé par Anik Saumure d'adopter les sorties du 12 juin du service de garde à Storyland pour la maternelle et la 1^{ère} année et à la base de plein-air Jean-Jeune pour ceux de la 2^e à la 6^e année. *Adopté à l'unanimité.*

11. **Rapports**

Comité de parents

Unicef se débarrasse de leurs boîtes de financement.

OPP

Le dîner pizza a lieu vendredi prochain. La directrice prévoit faire une réunion prochainement.

EHDAA

Manon Lessard a assisté à la réunion du 3 avril et a trouvé la conférence de l'AQETA très intéressante.

Trésorière

Le budget a été déposé. Il est souligné que le C.E. devrait s'assurer de dépenser le budget avant la fin de l'année.

Comité cour d'école

- ✦ 2 ballons poires et 1 ballon poteau vont être rajoutés.
- ✦ Il est projeté de changer la petite roche par des copeaux.

Enseignants

- ✦ On poursuit la préparation du spectacle de fin d'année sur le thème des châteaux.
- ✦ On poursuit la préparation de « Bosco Académie »
- ✦ On a amassé 130\$ en argent Canadian Tire qui devrait être bonifié par le Canadian Tire.

Directrice

Plan d'effectif : 366 élèves
 3 classes de préscolaire
 5 classes de 1^{er} cycle
 4 classes de 2^e cycle
 4 classes de 3^e cycle

Céline Cyr-Renaud est la nouvelle directrice en poste le 1^{er} juillet. Elle sera invitée à la prochaine rencontre du C.E. au mois de mai.

12. **Varia**

Rien à signaler

13. **Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le lundi 29 mai 2006 à 19h.

14. **Levée de l'assemblée**

C.E. 05-06-52 Il est proposé par Annie Bilodeau et appuyé par Christine Girard que l'assemblée soit levée. Il est 22h05.

Nathalie Théberge, présidente

Kim Anne De Champlain, directrice